

## Description

Le ou la médecin spécialiste en gynécologie et obstétrique traitent tous les problèmes inhérents au dépistage, au diagnostic, au traitement et à la prévention des maladies de l'appareil reproducteur de la femme. Ils prodiguent les soins et les conseils liés à la grossesse, à l'accouchement et au post-partum, en prescrivant les médicaments ou les traitements appropriés et en pratiquant les interventions obstétricales ou chirurgicales nécessaires.

Leurs principales activités consistent à:

### En gynécologie

- recevoir des patientes en consultation et les interroger sur leur histoire médicale, les symptômes ressentis, etc.;
- pratiquer un examen classique pour dépister les affections, si nécessaire faire des examens complémentaires (frottis, biopsies, hystérogrophie, échographie pelvienne, etc.);
- prescrire des méthodes contraceptives (pilules), mettre en place des stérilets, des implants contraceptifs, etc.;
- proposer des traitements hormonaux contre les troubles de la ménopause;
- diagnostiquer les maladies (infections vaginales, herpès, tumeurs malignes, etc.), établir un plan de traitement médicamenteux et/ou chirurgical et en assurer le suivi;
- procéder à diverses interventions opératoires sur l'utérus (hystérotomie, etc.), le vagin, les seins (opérations de la glande mammaire), etc.;
- assister d'autres médecins lors d'interventions chirurgicales techniquement difficiles;
- participer à la chirurgie reconstructive sur les organes génitaux et les seins;
- dispenser des conseils au sujet de la contraception, des troubles menstruels, des problèmes de fertilité, de la ménopause, etc.;

### En obstétrique

- poser un diagnostic de grossesse: observer les sécrétions vaginales, palper l'utérus, pratiquer une échographie, etc.;
- surveiller l'évolution de la grossesse au cours des mois (échographies, analyses sanguines, palpation, etc.), dispenser des conseils sur l'hygiène de vie (alimentation, sport, etc.), assurer un soutien psychologique;
- dépister les grossesses à risque et les maladies génétiquement transmissibles, expliquer les tests aux parents, répondre à leurs interrogations;
- surveiller et superviser la conduite des accouchements;
- conduire des accouchements difficiles et pathologiques, exécuter des interventions obstétricales (césariennes, suture de déchirures du col, du périnée, etc.);
- prendre en charge le nouveau-né, en collaboration avec la sage-femme et le pédiatre;
- après l'accouchement, contrôler l'état de la patiente et traiter des troubles éventuels.

### Environnement de travail

La pratique de la gynécologie et de l'obstétrique amène les médecins à se préoccuper de problèmes sociaux, car ils sont confrontés à des questions telles que la contraception, la stérilisation et l'avortement. Ils jouent également un rôle important de confidentiels et de conseillers.

## Formation

La formation postgraduée pratique et théorique en gynécologie et obstétrique s'acquiert après l'obtention du diplôme fédéral de médecin (études universitaires).

### Lieux

- établissements de formation reconnus: policliniques, cliniques, hôpitaux, cabinets médicaux de gynécologie et d'obstétrique.

### Durée

5 ans de formation totalement spécifique, dont:

- 6 mois minimum de consultation ambulatoire dans une policlinique de gynécologie-obstétrique;
- 12 mois de stage pratique possibles dans des cabinets médicaux de gynécologie-obstétrique.

Remarque: il est possible d'entreprendre cette formation postgraduée à temps partiel.

### Condition d'admission

- diplôme fédéral de médecin;
- ou diplôme de médecin étranger reconnu.

Pour plus de détails sur les études universitaires de médecine, consulter [www.orientation.ch/etudes](http://www.orientation.ch/etudes).

### Titre obtenu

- diplôme fédéral de médecin spécialiste en gynécologie et obstétrique.

### Contenu

#### Gynécologie

- diagnostic et traitement non-opératoire d'affections gynécologiques ainsi que de troubles psychosomatiques;
- gynécologie opératoire;
- examens de dépistage et de diagnostic précoce;
- conseils (stérilité, planification familiale, régulation des naissances, interruption de grossesse, sexualité, etc.);
- médecine de la reproduction et endocrinologie;
- diagnostic échographique;
- infectiologie;
- médecine préventive;
- sénologie;
- soins de suivi, etc.

#### Obstétrique

- diagnostic et surveillance de la grossesse, dépistage des grossesses à risque;
- diagnostic obstétrical (y compris radiologique et échographique et méthodes de surveillance fœtale avant et pendant l'accouchement);
- surveillance de l'accouchement;
- opérations obstétricales;
- réanimation primaire du nouveau-né et de la mère;
- prise en charge des accouchées;
- diagnostic des troubles psychosomatiques pendant la grossesse, l'accouchement et la période postnatale, etc.

Pour plus de détails sur le contenu de la formation postgrade, consulter le site de l'Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continue (ISFM) [www.siwf.ch](http://www.siwf.ch).

## Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Capacité à mettre en confiance autrui
- Écoute et compréhension d'autrui
- Disponibilité
- Désir de soigner les autres
- Résistance nerveuse
- Capacité d'adaptation à l'évolution technologique
- Sens de l'observation
- Courtoisie et tact

## Perspectives professionnelles

La plupart des gynécologues s'installent à leur compte, mais certains envisagent une carrière hospitalière. La loi sur les professions médicales assure la reconnaissance de la formation postgraduée des médecins, et leur permet d'envisager la pratique de leur spécialité dans certains pays de l'Union européenne.

### Perfectionnement

La formation médicale continue est, pour chaque médecin, une obligation légale et un devoir d'ordre éthique. Son étendue dépend des besoins de perfectionnement particuliers du médecin, de sa spécialité et de son activité. Les sciences médicales connaissent un développement rapide: les nouvelles techniques obligent les médecins et les spécialistes en médecine à poursuivre leur formation aussi longtemps qu'ils exercent une activité professionnelle.

Les médecins spécialistes en gynécologie et obstétrique peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- formation approfondie en gynécologie-obstétrique opératoire, en oncologie gynécologique, en obstétrique et médecine foeto-maternelle, en médecine de la reproduction et endocrinologie gynécologique, en urogynécologie ou en sénologie gynécologique, 3 ans, divers lieux en Suisse;
- formations continues mises sur pied par les hôpitaux et cliniques, les associations médicales régionales ou cantonales, la Fédération des médecins suisses, Gynécologie suisse ou l'industrie pharmaceutique: séminaires, congrès, colloques, cours de perfectionnement, travaux de groupes, études de cas, stages professionnels, etc.
- attestations de formation complémentaire et certificats d'aptitude technique recensés par l'Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continues: laserthérapie de la peau et des muqueuses orificielles, etc.

## Professions voisines

- Médecin spécialiste en anesthésiologie/Médecin spécialiste en anesthésiologie
- Médecin spécialiste en chirurgie/Médecin spécialiste en chirurgie
- Médecin spécialiste en médecine interne générale/Médecin spécialiste en médecine interne générale
- Médecin spécialiste en pédiatrie/Médecin spécialiste en pédiatrie
- Médecin spécialiste en psychiatrie et psychothérapie/Médecin spécialiste en psychiatrie et psychothérapie
- Médecin spécialiste en radiologie/Médecin spécialiste en radiologie
- Sage-femme HES/Sage-femme HES

## Adresses

Association suisse des médecins assistant(e)s et chef(fe)s de clinique (ASMAC)  
Bollwerk 10  
Case postale  
3001 Berne 1  
Tél.: 031 350 44 88  
<https://www.asmac.ch>

Fédération des médecins suisses (FMH)  
Secrétariat général  
Elfenstrasse 18  
Case postale  
3000 Bern 16  
Tél.: 031 359 11 11  
<https://www.fmh.ch>

Gynécologie suisse  
Administration  
Altenbergstrasse 29  
Case postale 686  
3000 Berne 8  
Tél.: 031 313 88 55  
<https://www.sggg.ch/fr>

Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continue (ISFM)  
c/o Fédération des médecins suisses (FMH)  
Elfenstrasse 18  
Case postale  
3000 Bern 16  
Tél.: 031 503 06 00  
<https://www.siwf.ch>